



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **7 février 2022 à 18 h 30**
par **TEAMS**.

PRÉSENCES

Baillargeon, Dominique, personnel de l'école
Beaulieu, Vincent, personnel de l'école
Blais, Danny, parent
Bondo, Étienne, parent (arrivée à 18 h 51)
Bonneville, Isabelle, parent
Boutin, Marc, personnel de l'école
Côté, Rock, personnel de l'école
Dioume Fall, Fatou Boury, parent
Gagnon, Sylvie, personnel de l'école
Gallagher, Alisson, personnel de l'école
Gosselin, Julie, parent
Landry, Isabelle, parent
Lessard, Michel, directeur

ABSENCES

Castonguay, Émilie, élève
Duquette, Annie, personnel de l'école
Gauthier, Mélanie-Luv, parent
Laflamme, Benoit, membre de la communauté

INVITÉS

Bérubé, Rachel, stagiaire
Lebeuf, Yoann, stagiaire
Parenteau, Lyne, directrice adjointe
Rondeau, Manon, directrice adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par monsieur Vincent Beaulieu :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

CE-21/22-20

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

Point 5.2, page 3, 1^{er} paragraphe, on devrait lire... Comme madame Isabelle Landry, le membre de la communauté, est également parent d'au moins un enfant ... ».

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par monsieur Danny Blais :

- QUE le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2021 soit approuvé en y apportant la correction précitée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 DÉCEMBRE 2021

9.3 Dossier uniformes des élèves

Lyne Parenteau, directrice adjointe responsable du dossier, nous présente la démarche qui a été faite en lien avec le renouvellement du contrat pour la confection des uniformes.

Comme le contrat de Flip Design se termine cette année et qu'en plus il y avait eu, entre autres, explosion du nombre de plaintes, non-respect de la Loi sur l'étiquetage des textiles et du contrat (étampe vs broderie), l'équipe de direction s'est demandé si on pouvait trouver une compagnie qui pourrait nous offrir un service d'une meilleure qualité. L'école a rencontré quatre (4) différents fournisseurs afin qu'ils puissent présenter leurs produits et soumettre leur prix.

La décision finale a été de signer un contrat de trois (3) ans avec la compagnie Raphaël U.

Il est proposé par madame Isabelle Bonneville, appuyée par monsieur Danny Blais :

- D'approuver la décision de la direction de signer un contrat de trois (3) ans avec la compagnie Raphaël U pour la confection des uniformes du Triolet à compter de 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21/22-21

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

10.4 Annulation de la journée blanche

À défaut pour les fournisseurs de pouvoir nous donner la garantie d'assurer la journée blanche le 17 février prochain, nous avons dû l'annuler.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

6. SUJETS À ADOPTION OU APPROBATION

6.1 Approbations par courriel

Sans objet.

6.2 Journée sans uniforme pour la St-Valentin du 11 février

Une journée sans uniforme aura lieu pour tous les élèves de l'école le 11 février prochain moyennant une participation de 1\$. Les fonds ainsi collectés iront à la Fondation du Triolet.

CE-21/22-22

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Isabelle Landry :

- D'approuver l'activité sans uniforme qui aura lieu le 11 février prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Activités éducatives et sportives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école

Le tableau des demandes de sorties des élèves en Sport-études est présenté.

CE-21/22-23

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par monsieur Danny Blais :

- QUE le tableau des demandes de sorties pour les élèves en Sport-études soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Grille-matières 2022-2023

Dépôt et lecture de la grille-matières 2022-2023 par madame Manon Rondeau.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

CE-21/22-24

Il est proposé par monsieur Étienne Bondo, appuyé par monsieur Vincent Beaulieu :

- QUE la grille-matières 2022-2023 soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Départ de Manon Rondeau à 19 h 50.

7. SUJETS DE CONSULTATION

Sans objet.

8. SUJETS D'INFORMATIONS

8.1 Situation COVID

L'école doit faire parvenir au CSSRS les absences dues à la COVID à raison de 2 fois par semaine pour le personnel et 1 fois par semaine pour les élèves.

Depuis le retour du congé des Fêtes la situation va assez bien au Triolet, le taux d'absentéisme étant d'environ 5 à 6 % à chaque semaine soit environ 150 sur 2 350 élèves.

L'école recevra sous peu des tests rapides qui seront distribués à chacun des élèves.

8.2 Période d'inscriptions et prévision de la clientèle 2022-2023

Le décompte final concernant l'augmentation de la clientèle pour l'année 2022-2023 n'est pas encore disponible. Monsieur Lessard nous présentera les chiffres exacts au prochain conseil d'établissement.

8.3 Dossier dépassement d'accueil des élèves et classes modulaires

Lorsque les chiffres auront été définis, nous pourrons prévoir combien de classes supplémentaires seront nécessaires. Nous regardons la possibilité d'agrandir par l'intérieur de la bâtisse et attendons aussi de voir avec le PTI si, selon leur organisation scolaire, certains de leurs locaux seront disponibles.

8.4 Suivi budgétaire (en date du 31 janvier 2022)

Monsieur Michel Lessard présente le suivi budgétaire de l'école en date du 31 janvier 2022.

9. COURRIERS ET NOUVELLES

9.1 Du conseil des élèves

Sans objet.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

9.2 De la présidente

Sans objet.

9.3 De la représentante du comité de parents

Il y a eu consultations en lien avec le renouvellement des projets particuliers de l'école du Goéland et des Enfants-de-la-Terre, les frais chargés aux parents et la politique d'admission et des inscriptions.

Le comité de parents a acheté de la FCPQ 50 liens pour de la formation. Si quelqu'un est intéressé par ces formations elle pourrait lui faire parvenir par courriel. Du budget est encore disponible pour les parents qui voudraient organiser d'autres formations.

9.4 De la direction

Nous aurons un nouveau Directeur Général au CSSRS vers la fin du mois de mars. Monsieur Carl Mercier, directeur général adjoint, sera en prêt de service au Ministère pour au moins trois (3) ans et sera remplacé par monsieur Patrick Guillemette, qui était directeur à l'école aux adultes St-Michel.

L'école est déjà à planifier la fin de l'année scolaire : bal de finissants, collation des grades espérant que la situation puisse permettre aux élèves de profiter d'une belle fin d'année.

9.5 Du personnel

Sans objet.

9.6 De la fondation

Sans objet.

10. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

11. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Rock Côté, appuyé par madame Isabelle Bonneville :

QUE la séance soit levée à **20 h 23**.

Prochaine rencontre : 4 avril 2022, possiblement en présentiel. Cela reste à confirmer.

La présidente

CE-21/22-25